

## RECRUTE

### UN COORDINATEUR DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET DIRECTEUR ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

(H / F) – 35H - LOCALISÉ A ALLOS (04 260)

Emploi permanent 35 heures hebdomadaires

Ouverts aux agents stagiaires et titulaires de la fonction publique territoriale  
voire aux contractuels

Dans le cadre de la gestion du service périscolaire des écoles du Haut Verdon : Colmars les Alpes, Allos, Thorame-Haute et La Foux d'Allos et du mercredi et de la gestion de l'accueil de loisirs (ACM - Allos) lors des vacances scolaires.

**Sous la responsabilité de la Directrice du Pôle Education, le (la) coordinateur (trice) et directeur (trice) d'ACM, fait partie de l'équipe d'animation et assure :**

- Le bon fonctionnement des activités périscolaires par une gestion du personnel, budgétaire, administrative matérielle, et règlementaire,
- L'encadrement et l'animation des groupes d'enfants lors de l'interclasse ainsi que le mercredi et les vacances scolaires,
- La coordination avec l'ensemble du personnel des écoles (ATSEM, agents de restauration, entretien),
- La coordination avec les directeurs des écoles et l'équipe enseignante (règles de sécurité, règles de vie, occupation des locaux, suivi des enfants et des familles...),
- L'évaluation et la formation des animateurs,
- L'élaboration, mise en œuvre et évaluation du projet pédagogique et des projets d'animation,
- L'élaboration et conception d'outils de communication,
- La coordination avec les partenaires éducatifs du territoire.

Le coordinateur/ directeur ACM (H/F) intervient dans le cadre d'un travail d'équipe, veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis et applique les différentes réglementation DDCS, réglementation ERP, code de l'éducation et au management des équipes (gestion des plannings ; motivation d'équipe...)

#### PROFIL RECHERCHÉ :

- **Diplôme requis avec expérience : BPJEPS avec UC direction, BAFD ou équivalent uniquement**
- Vous possédez une très bonne connaissance du public cible et êtes en capacité d'analyser leurs besoins et problématiques. Vous maîtrisez les méthodes et outils de l'animation, l'encadrement d'équipe, la conduite de projet et son évaluation.
- Vous connaissez le cadre juridique et réglementaire et êtes force de proposition pour pérenniser et renforcer l'activité de la structure.
- Votre esprit d'équipe, votre relationnel et votre rigueur font de vous un manager sachant fédérer son équipe et la mobiliser autour d'un projet éducatif
- Maîtrise de l'outil informatique
- Dynamisme, créativité, curiosité, imagination, esprit d'initiative
- Disponibilité, sens du service public et des responsabilités, respect du secret professionnel et du devoir de réserve

#### CONDITIONS D'EMPLOI :

- Déplacements fréquents sur le territoire de la CCAPV - Permis B indispensable
- Temps de travail 35h annualisées (période haute, période basse, en fonction de la saisonnalité de l'activité)
- Cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises (titulaire, lauréat de concours, détachement)
- Possibilité de recrutement en CDD de 3 ans, en cas de constat du caractère infructueux de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié à la fonction
- Participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées.
- Établissement adhérent au CNAS

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **avant le 10 mai 2021**– Poste à pourvoir rapidement, A l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste.

- Par mail : [ressources-humaines@ccapv.fr](mailto:ressources-humaines@ccapv.fr)
- Par courrier : Service Ressources Humaines - CCAPV - ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

